

	<p>“Favoriser l’engagement scolaire grâce au numérique”</p>	<p>TraAM 2021-2022</p> 
---	--	--

De l’utilisation à l’usage des Réseaux Sociaux Numériques, menace ou opportunité pour l’engagement ?

1. Mise en œuvre

<p>Niveau(x) d’enseignement</p>	<p>Première STMG</p>
<p>Matière(s), enseignements spécifiques</p>	<p>Toutes les disciplines d’économie-gestion : management, sciences de gestion et numérique, droit, économie</p>
<p>Description synthétique</p>	<p>L’engagement scolaire est envisagé dans le cadre d’un utilisateur responsable d’un réseau social numérique, Twitter. Le projet engage l’élève dans le cadre d’une veille informationnelle, d’une création et d’un partage de contenu, d’une gestion de sa propre identité numérique et e-réputation, mais aussi de la filière STMG.</p>
<p>Contexte</p>	<p>La majorité des élèves utilisent les réseaux sociaux dans leur quotidien à des fins de loisir personnel. L’enjeu de ce dispositif est de sensibiliser les élèves à une utilisation pertinente de ces réseaux dans le cadre de leur apprentissage et de la construction de leur identité numérique.</p> <p>Le contexte d’expérimentation concerne deux classes de première STMG au sein de deux établissements : le lycée Jules Michelet à Montauban (82) et le lycée Olympe de Gouges Montech (82).</p> <p>Les deux classes concernées présentent des résultats satisfaisants dans les enseignements de spécialités de la filière STMG (13,2 de moyenne sur les matières de droit et économie, sciences de gestion et numérique et management des organisations).</p> <p>Sondage :</p> <p>Les trois réseaux sociaux les plus utilisés par nos élèves sont Tik Tok, Snapchat et Instagram. Twitter est davantage utilisé par les élèves du lycée Olympe de Gouges (57%) que par les élèves de Jules Michelet (22%). L’utilisation de ces réseaux est essentiellement pour se divertir et communiquer puis, pour se tenir au courant.</p> <p>Le réseau social choisi par les élèves pour se tenir au courant de l’actualité en droit, économie, sciences de gestion et management serait Twitter pour le lycée Olympe de Gouges (62%) alors que le lycée Jules Michelet est plus partagé entre Instagram, YouTube et Twitter. Tik Tok est écarté par l’ensemble des élèves pour cette finalité.</p> <p>En revanche, le réseau Twitter est largement reconnu comme le réseau associé à la veille informationnelle par l’ensemble des élèves des deux établissements.</p>

Contexte réglementaire

- **Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture (B.O. n° 17 du 23 avril 2015)**

Extrait du socle commun, domaine 2 : « L'élève utilise les espaces collaboratifs et apprend à communiquer **notamment par le biais des réseaux sociaux dans le respect de soi et des autres**. Il comprend la différence entre sphères publique et privée. Il sait ce qu'est une identité numérique et est attentif aux traces qu'il laisse »

- **Programme d'Éducation Morale et Civique (EMC) en classe de Première** (B.O. spécial n°1 du 22 janvier 2019) propose d'étudier comme objet d'enseignement :
 - ➔ dans l' « **Axe 1 : Fondements et fragilités du lien social** » : « Les réseaux sociaux et la fabrique de l'information : biais de confirmation, bulles de filtre ; surinformation et tri ; fiabilité et validation ».
 - ➔ dans l' « **Axe 2 : Les recompositions du lien social** » : « Les nouvelles formes de solidarités et d'engagements : Internet et les réseaux sociaux ; le mécanisme du participatif ; de l'association au collectif » ou encore « La recherche de nouveaux liens sociaux : clubs, associations, réseaux sociaux, communautés, universités populaires, réseaux d'entraide et bénévolat »
- **Programme SNT** : sensibilisés au collège dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information, les lycéens doivent acquérir les démarches nécessaires pour se protéger et une conduite appropriée dans le cadre d'usages scolaires pour se préparer au monde professionnel.

Contenus	Capacités attendues
Identité numérique, e-réputation, identification, authentification	Connaître les principaux concepts liés à l'usage des réseaux sociaux.
Réseaux sociaux existants	Distinguer plusieurs réseaux sociaux selon leurs caractéristiques, y compris un ordre de grandeur de leurs nombres d'abonnés. Paramétrer des abonnements pour assurer la confidentialité de données personnelles.
Modèle économique des réseaux sociaux	Identifier les sources de revenus des entreprises de réseautage social.
Rayon, diamètre et centre d'un graphe	Déterminer ces caractéristiques sur des graphes simples.
Notion de « petit monde » Expérience de Milgram	Décrire comment l'information présentée par les réseaux sociaux est conditionnée par le choix préalable de ses amis.
Cyberviolence	Connaître les dispositions de l'article 222-33-2-2 du code pénal. Connaître les différentes formes de cyberviolence (harcèlement, discrimination, sexting...) et les ressources disponibles pour lutter contre la cyberviolence.

- **Cadre de référence des compétences numériques** - CRCN (décret n° 2019-919 du 30 août 2019) cite les réseaux sociaux (compétences auto évaluées et certifiées sur la plateforme de développement des compétences numériques PIX) :

« **1.1 Mener une recherche et une veille d'information.** Mener une recherche et une veille d'information pour répondre à un besoin d'information et se tenir au courant de l'actualité d'un sujet tout en étant en mesure de vérifier les sources et la fiabilité de l'information (avec un moteur de recherche, au sein d'un réseau social, par abonnement à des flux ou des lettres d'information, ou tout autre moyen). »

« **2.2 Partager et publier.** Partager et publier des informations et des contenus pour communiquer ses propres productions ou opinions, relayer celles des autres en contexte de communication publique (avec des plateformes de partage, des réseaux sociaux, des blogs, des espaces de forum et de commentaire, des CMS, etc.) ».

« **2.4 S'insérer dans le monde numérique.** Maîtriser les enjeux de la présence en ligne, développer des stratégies et des pratiques autonomes en respectant les règles, les droits et les valeurs qui leur sont liés, pour se positionner en tant qu'acteur social, économique et citoyen dans le monde numérique, et répondre à des objectifs (avec les réseaux sociaux et les outils permettant de développer une présence publique sur Internet, et en lien avec la vie citoyenne, la vie professionnelle, la vie privée...). »

	<p>« 4.2 Protéger les données personnelles et la vie privée. Maîtriser ses traces et gérer les données personnelles pour protéger sa vie privée et celle des autres, et adopter une pratique éclairée (avec le paramétrage des paramètres de confidentialité, la surveillance régulière de ses traces...). »</p>
Nombre d'utilisateurs	<p>Deux classes de 36 élèves de première STMG sont concernées, soit 72 élèves au total. Le projet est encadré par deux enseignantes d'économie gestion en charge des classes concernées.</p>
Objectifs visés, motivation(s) de l'initiateur	<p>L'objectif est de permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication, former des "cybercitoyens" actifs, éclairés et responsables de demain". EMI eduscol</p> <p>« L'éducation aux médias et à l'information comprend un ensemble de compétences permettant de rechercher, évaluer de façon critique, utiliser et partager des informations et des contenus de façon judicieuse ; connaître les droits des utilisateurs en ligne ; comprendre comment lutter contre les discours haineux et le harcèlement en ligne ; comprendre les problèmes éthiques liés à l'accès et à l'utilisation des informations ; et prendre position avec les médias et les technologies de communication et d'information afin de promouvoir l'équité, la liberté d'expression, le dialogue interculturel et interreligieux, la paix, etc. » (Grizzle, 2018)</p> <p>Dans le cadre des TraAM "Favoriser l'engagement scolaire grâce au numérique", nous souhaitons atteindre plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LIRE, DIRE, ÉCRIRE : créer des contenus pertinents et responsables ; • VEILLER : rechercher, évaluer de façon critique, utiliser et partager des informations ; • DEVENIR UN CITOYEN NUMÉRIQUE RESPONSABLE : s'exprimer et interagir dans le cadre de la liberté d'expression et du respect, tirer parti des avantages des réseaux tout en se protégeant des risques qu'il comporte ; • S'ENGAGER DANS UNE OUVERTURE INTERNATIONALE ; • VALORISER l'élève, la filière STMG.
Période(s) d'expérimentation	février à juin 2022
Logiciel(s), application(s) utilisée(s)	<p>Twitter</p> <p>Outil de visioconférence</p> <p>Plateforme collaborative (SharePoint de Microsoft 365)</p>
Informations complémentaires (conditions de réalisation, démarches mobilisées...)	<p>La démarche se déroule en plusieurs temps :</p> <p><u>A. Préparation et encadrement juridique de l'utilisation du réseau</u></p> <p>1) Demander l'autorisation au chef d'établissement</p> <p>Le responsable éditorial des contenus produits dans le cadre scolaire et se réclamant d'un établissement scolaire est le chef d'établissement. Ceci vaut pour toute publication publique (et notamment en ligne tel qu'un site, un blog, etc.) relevant d'un établissement scolaire. Il doit donc être averti des initiatives pédagogiques utilisant les réseaux sociaux et donner son accord avant publication. Il peut déléguer cette responsabilité à un adulte de l'équipe pédagogique pour une utilisation bien déterminée (remise d'une fiche action ou projet) qui devient</p>

modérateur du réseau social. Dans tous les cas, en présence même d'un espace collectif, le responsable primaire reste celui qui publie un contenu. Ce dernier en assume la responsabilité en cas de publication de contenus illicites.

2) Être en conformité avec le RGPD et la loi de 1978

[Protection des données personnelles et assistance. \(2020\). Éduscol | ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire.](#)

Deux options se présentent :

- Utiliser un réseau social quel qu'il soit mais ne créer qu'un seul compte classe sans publication de données personnelles d'élèves et ne publier les productions des élèves que sous pseudonyme totalement anonymisé ;
- Utiliser un réseau social qui offre des CGU dites éducation afin de publier des données personnelles des élèves, en justifiant d'une mission d'éducation ou en recueillant le consentement des personnes concernées, en inscrivant l'usage de ce réseau social dans le registre du responsable de traitement et en informant les élèves et leurs parents.

3) Informer les parents

4) Rédiger une charte commune d'utilisation du réseau social par les élèves

Il est organisé une co-construction de la charte d'utilisation par les élèves des deux établissements en intégrant au cours de cette rédaction l'intervention de M. FERAT, coordinateur de formation de l'Équipe Mobile de Sécurité

5) Créer un compte classe et/ou un compte pour chaque élève

Choix du nom du compte classe Twitter : [@stmgolymp](#) / [@stmgmichelet](#)

Choix des # : #msgn ; #economie ; #droit ; #jpolympe etc.

B. Exploitation du réseau social

- Abonnement des élèves à des comptes pertinents et adaptés dans le cadre d'une veille informationnelle liés à leurs disciplines ;
- Publications ritualisées d'informations tirées de l'actualité juridique, économique et managériale ;
- Valorisation des actions de la filière ;
- Pour le lycée Michelet : compte classe nourri par des propositions hebdomadaires de tweets créés par les élèves ;
- Pour le lycée Olympe de Gouges : compte classe nourri directement par des tweets réalisés par les élèves sur leur propre compte et approuvé par un comité de validation.

Calendrier

Février : enquête sur l'utilisation des réseaux sociaux des élèves concernés

8 mars : réflexion sur la rédaction d'une charte de l'utilisation du réseau social Les élèves répartis en groupe réalisent des propositions par thématique, cela permet de :

- Connaître leur niveau de pratiques spontanées ;
- De développer un esprit critique sur les réseaux sociaux ;
- De connaître les risques sur les réseaux sociaux en les nommant ;
- De se mettre tous ensemble d'accord sur les bonnes pratiques, les codes de communications et les règles implicites.

15 mars : intervention de l'EMS (M. Ferat)

29 mars : mise en commun des propositions concernant les éléments de la charte entre établissements : les deux établissements se rencontrent, à distance, chaque porte-parole des

	<p>groupes de travail expose à l'autre établissement ses propositions, un consensus est alors déterminé.</p> <p>05 avril : réalisation des parcours PIX : SNT Les réseaux sociaux ; Mener une recherche ou une veille d'information ; Partager et publier ; S'insérer dans le monde numérique ; Protéger les données personnelles et la vie privée.</p> <p>12 avril : début de l'exploitation du réseau social : création de compte individuel, travail sur l'identité numérique, abonnements à des comptes twitter sur proposition des enseignants, publications ritualisées.</p>
Actions déjà réalisées	<p>Autorisations aux chefs d'établissement demandées et acceptées</p> <p>Enquête sur l'utilisation des réseaux sociaux</p> <p>Création des comptes Twitter @stmgolympe (lycée Olympe de Gouges) et @stmgmichelet (Lycée Jules Michelet)</p> <p>Rédaction d'une charte commune d'utilisation des réseaux sociaux</p> <p>Intervention de l'EMS</p> <p>Information des parents</p> <p>Création des comptes élèves Twitter</p> <p>Exploitation du réseau social Twitter</p>
Actions restant à mener	<p>Approfondir l'exploitation pour pouvoir en mesurer les impacts sur une durée plus large.</p>
Auteur(s)	<p>Caroline DALDOSSO-RICHARD (lycée Olympe de Gouges) , Céline WARNIER DE WAILLY (lycée Jules Michelet)</p>

2. Compétences du CRCN mobilisées

À travers ce projet, les compétences suivantes sont visées même si à ce jour, elles n'ont pas été toutes vérifiées.

Domaine	Compétence	Niveau
Information & données 	Mener une recherche ou une veille d'information	5
	Gérer des données	X
	Traiter des données	X
Communication & collaboration 	Interagir	5
	Partager et publier	5
	Collaborer	3
	S'insérer dans un monde numérique	5
Création de contenu 	Développer des documents à contenu majoritairement textuel	5
	Développer des documents visuels et sonores	X
	Adapter les documents à leur finalité	2
	Programmer	X
Protection & sécurité 	Sécuriser l'environnement numérique	X
	Protéger les données personnelles et la vie privée (rédaction d'une charte)	5
	Protéger la santé, le bien-être et l'environnement	3
Environnement numérique 	Résoudre des problèmes techniques	X
	Évoluer dans un environnement numérique	3

3. Indicateurs pour l'évaluation

Indicateur	Justification de l'intérêt de l'indicateur
Indicateurs de médias sociaux du compte classe alimenté par les élèves : <ul style="list-style-type: none"> • Likes • Retweets • Abonnements 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans l'objectif « lire, dire, écrire », nous évaluerons la création de contenus postés/retweetés sur le compte classe et les comptes individuels des élèves, par les indicateurs classiques des réseaux sociaux ; (= évaluation individuelle) ; - Ces indicateurs permettraient d'évaluer leur capacité à valoriser leur filière et notre réalisation collective de cet objectif ; (=évaluation collective).
Indicateurs Pix Campagnes des compétences <ul style="list-style-type: none"> • En début de projet (avril) et en fin de projet (juin) 	<ul style="list-style-type: none"> - Permet de mesurer une évolution de niveau individuelle et de la classe sur les compétences susvisées, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> • SNT Les réseaux sociaux ; • Mener une recherche ou une veille d'information ; • Partager et publier ; • S'insérer dans le monde numérique ; • Protéger les données personnelles et la vie privée.
Recours aux ressources tweetées en classe ou dans les productions écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateur difficilement quantifiable mais évaluable au cours des apprentissages par la contribution des ressources à l'intelligence collective.
Questionnaire qualitatif sur l'utilisation du réseau social des élèves.	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateur qui sera intéressant mais seulement avec plus d'expérience.

4. Bilan

Analyse (notamment résultats attendus/constatés)

Le projet de départ est revisité pour s'adapter au contexte sanitaire et professionnel rencontré. Si le contexte sanitaire n'est pas à préciser, le contexte professionnel mérite quelques explications. En effet, les deux enseignantes se retrouvant seules dans leur établissement respectif, elles ont donc décidé de revoir un projet cohérent et réalisable impliquant les deux lycées.

Pour les résultats attendus :

- LIRE, DIRE, ÉCRIRE : créer des contenus pertinents et responsables ;
- VEILLER : rechercher, évaluer de façon critique, utiliser et partager des informations
- DEVENIR UN CITOYEN NUMÉRIQUE RESPONSABLE : s'exprimer et interagir dans le cadre de la liberté d'expression et du respect, tirer parti des avantages des réseaux tout en se protégeant des risques qu'il comporte ;
- S'ENGAGER DANS UNE OUVERTURE INTERNATIONALE ;
- VALORISER l'élève, la filière STMG ;

Compte tenu des limites temporelles, le projet est décidément en bonne voie sur l'ensemble des résultats attendus mais ne sont pas encore suffisamment constatables.

Points positifs :

- L'implication est notable même si elle est encore hésitante pour une partie de la classe. Les élèves discutent réellement des sujets d'actualité proposés ; les enseignants facilitent les liens avec les différentes notions du programme. Le potentiel de cette ressource de veille semble couvrir un bon nombre de compétences disciplinaires : prise de parole, décloisonnement des matières, passage à l'écrit, l'exercice contradictoire.
- De même, si l'apprentissage du devenir d'un citoyen numérique responsable nécessite l'apparition de situations où les débats autour de notre identité numérique et notre engagement citoyen pourraient apparaître, les jalons sont posés et les règles établies. Il nous faudra établir une jurisprudence au fil de l'eau : les premiers pas de cette expérimentation sont pourtant prometteurs.

- La posture enseignante se modifie progressivement vers une situation où les élèves sont acteurs de leur apprentissage en devenant « fournisseurs » de contenus pour le groupe classe, au moins.
- Les deux établissements ont des modus operandi différents :
 - Grâce à la liberté accordée par nos chefs d'établissement respectifs dans la mise en œuvre du projet ;
 - La prise en compte de la responsabilité de l'enseignante dans la création de comptes individuels renforçant cette idée d'identité numérique à construire mais laissant une liberté aux élèves de se responsabiliser dans leurs actions sur ce réseau ;
 - Les deux groupes classes présentent des caractéristiques propres et nous avons adapté le scénario en fonction de leur originalité et de leur motivation et de leur assurance à s'impliquer.

Ceci nous permet de donner plus d'amplitude à l'expérimentation, car nous pourrions évaluer sur deux approches différentes et sélectionner les pratiques les plus adaptées au contexte.

- Un compte dynamique sur un réseau comme Twitter permet à un établissement et à une filière de gagner en visibilité à l'échelle locale, nationale et pourquoi pas internationale, tout cela conduit par les élèves !

Points négatifs

- Le risque inhérent de l'utilisation d'un réseau social en classe est à relativiser grâce à un cadre réglementaire strict, la rédaction d'une charte et l'intervention de l'équipe mobile de sécurité (EMS) ;
- Ce projet prend du temps dans ce cadrage spécifique mais cela est un véritable investissement sur la temporalité d'une année scolaire ou d'un cycle terminal.

Limites, améliorations possibles

- Ce projet aurait gagné à démarrer dès la rentrée scolaire de septembre, car en cours d'année, il est plus difficile d'adopter des habitudes de travail différentes et de donner du sens à ce type de modalités d'apprentissage.
- Dès septembre prochain, les classes de premières auront l'opportunité de démarrer leur année de Terminale avec ce projet déjà lancé.

Prolongements, variantes envisageables

- En terminale
- L'utilisation d'un autre réseau ?

Votre utilisation des réseaux sociaux !

Dans le cadre d'un nouveau projet en STMG, nous vous demandons de prendre 1 min pour répondre à ce questionnaire avant lundi 07 mars ! Merci !!!

1. Quels sont les réseaux sociaux que vous utilisez souvent (de manière journalière ou hebdomadaire) ? (*)

- Tik Tok
- You Tube
- Snapchat
- Instagram
- Flickr
- Twitter
- Facebook
- Linkedin
- Pinterest
- Aucun

2. A quelles fins (pourquoi) utilisez vous ces réseaux ? (*)

- Se divertir
- Communiquer
- Se tenir au courant

Limité à 512 caractères

3. Quel réseau choisiriez-vous pour vous tenir au courant de l'actualité en droit, en économie, en sciences de gestion et en management ? (*)

4. A quelle utilisation associez-vous le réseau Twitter ? (*)

- Se divertir
- Communiquer
- Se tenir au courant

Limité à 512 caractères

* : champ obligatoire